

Aux origines de l'église de Lyon

Jusqu'ici sur le témoignage d'Eusèbe et sur le vu des fragments insérés par celui-ci dans son *Histoire ecclésiastique*, fragments d'une lettre des chrétiens de Vienne et Lyon aux chrétiens d'Asie et de Phrygie¹, l'église de Lyon pouvait se prévaloir d'une origine illustre, puisqu'établie sur des martyrs authentiques, remontant au I^{er} siècle, se rattachant, par saint Irénée à tout le moins, à saint Polycarpe en personne, sinon à l'apôtre Jean lui-même. Récemment M. Nautin avait même suggéré que saint Pothin n'avait sans doute pas eu à fonder la chrétienté lyonnaise, celle-ci ayant existé dès le I^{er} siècle². Perspective magnifique. Mais voici que vient

1. Ces fragments se lisent au ch. I-III du Livre V de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe ; à prendre de préférence, avec l'interprétation de Rufin, dans le volume 19 des *GCS* (éd. E. Schwartz et Th. Mommsen), Leipzig, 1903, p. 402-427, 428-431 et 432-433. J'ai donné de presque tous ces passages une adaptation en français pour le grand public dans un opuscule *Aux origines de la France chrétienne. Actes des martyrs de Lyon*, 3^{ème} éd. revue, Lyon, 1963. — L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est pour le moment notre seule source d'information recevable pour ces événements. Un grand amateur de patrologie, M. Goddet, a bien eu la bonté de me signaler, sur la foi de quelques auteurs anciens, un autre témoin à consulter, Eucumenius. J'ai de fait, grâce à cette aimable indication, trouvé, non sans quelque peine, dans le pseudo-Eucumenius in I Petri, *PG.* 119, col. 536 B-537 A, une phrase mise au compte de sainte Blandine pour répondre à l'accusation lancée contre les chrétiens d'être des anthropophages. Mais, tout bien considéré, il est à croire que cette phrase n'est qu'un doublet d'une réflexion mise par la lettre au compte de Biblis. Le pseudo-Eucumenius n'aurait donc pas eu davantage que nos autres témoins accès au texte intégral de cette lettre, tel qu'Eusèbe l'avait reproduit, nous le verrons, dans son *Recueil des martyrs*. Il est particulièrement regrettable que nous n'ayons pas aujourd'hui la lettre au complet, non plus que le reste de la documentation dont il sera question ci-dessous et qui l'orchestrerait. Si nous en disposions, les discussions en cours apparaîtraient probablement sans objet.

2. P. NAUTIN, *Lettres et écrivains chrétiens des II^{ème} et III^{ème} siècles*, Paris, 1961, p. 33-104. Voir plus spécialement sur le point précis de l'épiscopat de saint Pothin la longue note 2 des p. 101-102. Pas plus que ses prédécesseurs immédiats, M. Nautin n'a de doute touchant l'authenticité de la lettre. Il prétend même, ce qui est sujet à caution, que le rédacteur du document ne serait autre que saint Irénée. M. Colin n'admettrait pas ceci mais prétend bien par ses théories justifier la véracité des faits relatés, lesquels sans cela pourraient selon lui prêter matière à contestation.

d'entrer en lice M. Colin³, lequel, c'est étonnant, ne connaît pas l'étude, cependant capitale pour lui, de M. Nautin, mais prend une position exactement inverse. Selon lui, en effet, les chrétientés gauloises seraient tardives, postérieures au second siècle ; les martyrs de 177⁴ n'auraient rien à voir avec Lyon ; leur martyre serait à situer en Galatie, saint Pothin ayant été évêque à Néoclaudiopolis et saint Irénée ayant exercé son ministère dans cette même région, nullement donc en Occident⁵.

Sur quoi se fonde M. Colin pour soutenir ces vues nouvelles ? Il le dit expressément dans un *Avertissement* en tête de son volume⁶, « presque-unique-ment (*sic*) sur un passage de Tertullien, un texte de l'Histoire Auguste et sur les solides documents épigraphiques ». Pour ce qui est de ces derniers je m'excuse de n'en pas traiter directement ; je n'ai pas qualité pour cela. Si je ne m'abuse d'ailleurs, lesdits documents n'aboutissent pas à justifier par eux-mêmes la thèse ; ils constitueraient plutôt le soubassement sur lequel l'édifice est construit⁷. Tout au plus mettraient-ils en évidence que la solution Galatie répondrait bien à certaines questions délicates⁸ que pose la lettre des églises de Vienne et Lyon. Quant à la démonstration proprement dite, elle s'appuyerait en ordre principal chez M. Colin sur la conjonction des deux textes susdits, l'un tiré de l'*Ad Scapulam* de Tertullien, où il est question d'un certain Arrius Antoninus comme persécuteur des

3. J. COLIN, *L'empire des Antonins et les martyrs gaulois de 177*, Bonn, 1964. Non content d'avoir publié ce volume, auquel je renverrai toujours dans les notes ci-dessous, sauf indication contraire, M. Colin s'emploie à monnayer sa découverte dans des articles de revues. Cf. en particulier *Martyrs grecs de Lyon ou martyrs galates* (Eusèbe, *Hist. eccl.* V, 1) dans *L'antiquité classique*, 33, 1964, p. 108-115.

4. M. Colin tient fermement à cette date pour les martyrs. La date, qui est celle de la première année de Commode, lui est nécessaire pour les combinaisons historiques qu'il a mises sur pied. Combien l'on regrette qu'il n'ait pas fait état des vues de M. Nautin, *op. cit.*, p. 62-64, d'après lequel la persécution aurait eu lieu à Lyon, mais vers 175 plutôt qu'en 177 exactement. Les perspectives de M. Colin pourraient en être bouleversées.

5. On devine de quelle importance seraient ces vues pour l'histoire de la doctrine chrétienne, si saint Irénée n'était plus un témoin pour l'Occident mais seulement pour l'Orient. La thèse de M. Colin serait capitale dans ce cas et pour l'étude de saint Irénée lui-même et pour celle de son influence. Mais M. Colin dans son livre ne s'attache pas à mettre la chose en évidence, bien que pour un théologien la conclusion aille de soi. Dans l'article de *L'antiquité classique* le fait apparaît en meilleure lumière.

6. P. 10.

7. Cf. p. 23.

8. Je dis bien certaines questions, non pas toutes. Nous verrons au contraire plus loin que la lettre elle-même ne peut s'entendre que si les événements relatés ont eu lieu en Occident. Il est à noter d'autre part que M. Colin n'a pas étudié spécialement l'épigraphie lyonnaise pour voir ce que celle-ci donnerait, dans l'hypothèse où la lettre aurait été rédigée à Lyon. Or, de l'avis de spécialistes bien placés pour en traiter, à qui je laisse la parole, cette épigraphie manifesterait combien Lyon avait d'attaches avec l'Orient au II^{ème} siècle, et jusque sur le terrain religieux.

chrétiens⁹, l'autre où l'*Histoire auguste* (Commod. 7, 1) parle de son côté d'Arrius Antoninus comme d'un personnage « tué pour ses crimes commis à l'égard d'Attale, qu'il avait fait condamner pendant son proconsulat d'Asie »¹⁰. Cet Attale serait l'Attale de Pergame dont il est fait mention dans la lettre de 177¹¹ en tant que jeté d'abord dans l'arène, puis retiré de cette arène, parce que s'étant révélé citoyen romain, exposé malgré tout aux bêtes pour finir, par faiblesse du gouverneur devant les exigences de la foule. Ainsi nous serait donné par l'*Histoire auguste* le nom de ce gouverneur, Arrius Antoninus, nom que la lettre passe sous silence. Nous serait révélée de surcroît la région où la fureur du personnage dénoncé par Tertullien lui-même s'est exercée : l'Asie¹². C'est dans ces régions, à Sébastopolis exactement, qu'auraient eu lieu les supplices décrits par la lettre, en Galatie par conséquent, non en Gaule, comme s'est imaginé Eusèbe. Bien plus, les 40 martyrs soi-disant lyonnais de la persécution seraient à identifier avec les fameux 40 martyrs, dits plus tard de Sébaste¹³. Ce qui permettrait de fixer la date des différentes exécutions, chacune étant en rapport avec une fête impériale à célébrer : une première le 9 mars, une seconde le 24 avril, et une troisième le 2 juin¹⁴. Quant aux noms des suppliciés, ils seraient à prendre dans la liste qu'Eusèbe a connue et qu'il a re-

9. *Ad Scap.*, V, 1... *Arrius Antoninus in Asia cum persequeretur instander...*

10. C'est ainsi que M. Colin traduit le texte, un texte qui est difficile à interpréter, qui est même en partie sujet à caution quant à sa teneur. L'essentiel pour la thèse de M. Colin est que de fait il y soit question de la condamnation d'Attale par Arrius Antoninus durant le proconsulat de celui-ci en Asie.

11. J'emploie cette formule « la lettre de 177 » pour faire court ; je n'entends pas fixer par là la date des événements, comme l'entend au contraire M. Colin.

12. L'Asie. Il est à noter que de part et d'autre, chez Tertullien et dans l'*Histoire auguste*, il est question de l'Asie comme théâtre de l'activité d'Arrius Antoninus. Cela n'est pas sans créer une difficulté à M. Colin, puisque celui-ci situe les événements en Galatie, donc dans le Pont. Par les inscriptions il arrive toutefois à établir que le personnage aurait exercé son activité dans le Pont lui-même. M. Colin entend : avant le proconsulat en Asie. Il reste que d'après les deux témoins littéraires c'est en Asie qu'auraient eu lieu les sévices contre des chrétiens soit contre Attale. Il n'y a donc pas au vrai accord de ces témoins littéraires avec la présentation que fait M. Colin. Ce dernier passe là-dessus.

13. On a parlé en Orient de ces 40 martyrs avant que le lieu de l'exécution fût fixé à Sébaste. Cette localisation arbitraire serait à écarter complètement d'après M. Colin et à remplacer selon lui par Sébastopolis. Les Anciens n'ont rien su de cette dernière localisation.

14. P. 121-175. M. Colin tient très ferme à ces dates à cause des relations qu'il voit entre les fêtes impériales et les jeux domés. Il écarte au contraire avec force p. 116 la date du 1^{er} août suggérée par nombre de critiques et d'historiens, car elle nous ramènerait en Gaule et à Lyon.

produite, des martyrs selon lui lyonnais, les noms de ces martyrs chez Eusèbe étant plus caractéristiques de la Galatie que la liste des 40 martyrs de Sébaste¹⁵.

Que penser de cette argumentation de M. Colin ? Qu'elle apparaît vraiment faible, à considérer l'articulation maîtresse qui la sous-tend. Laissons de côté la dernière partie, qui de soi ne serait pas essentielle à la thèse, à laquelle M. Colin tient beaucoup cependant : l'identification des martyrs gaulois avec les 40 martyrs de Sébaste. Ici on touche aux limites de la fantaisie, puisque pour soutenir cette identification, M. Colin en vient à abandonner la liste consignée dans les martyrologues des 40 martyrs dits de Sébaste, pour substituer purement et simplement à la place les noms enregistrés par Eusèbe des martyrs de 177. De fait, entre les deux listes, il n'y a de comparable que trois noms au maximum¹⁶, tous trois « assez peu typiques », reconnaît spontanément M. Colin¹⁷. Il n'y aurait donc accord entre les deux listes que pour le nombre des martyrs, une quarantaine de chaque côté¹⁸. En réalité, même pour le nombre, il y a divergence, puisque pour les martyrs de 177 on aboutit à un total de 47 noms à peu près¹⁹. Cette divergence, M. Colin ne veut pas la voir, tellement il trouve d'intérêt pour son propos à l'identification par lui suggérée²⁰. En quoi il affaiblit manifestement sa thèse, au lieu de lui donner du mordant.

Le reste de cette thèse est-il du moins satisfaisant ? Il s'en faut, car la démonstration de M. Colin repose à nouveau sur deux identifications qui seraient à justifier, mais qui ne le sont pas *hic* et *nunc* : identification de l'Attale de l'*Histoire auguste* avec l'Attale de Pergame de la lettre de 177, identification du gouverneur dont il est parlé dans cette lettre avec l'Arrius Antoninus de Tertullien et de l'*Histoire auguste*. Cette seconde identification présenterait un certain caractère de vraisemblance, si la première était fondée. Mais comment prouver que l'Attale de la lettre est bien

15. P. III sq. La liste des martyrs de Lyon n'a pas été reproduite par Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique* et nous n'avons plus le *Recueil des martyrs* où elle figurait tout au long. Il nous en arrive cependant quelque chose par voie indirecte, si bien que cette liste a pu être reconstituée par Dom H. Quentin dans les *Analecta Bollandiana*, 39, 1923 p. 113-138 ; cf. ce qu'en disent M. Colin p. 116-120 et M. Nautin *op. cit.* p. 49-53.

16. Je dis au maximum, car on lit *Donnus* et *Xanthios* d'un côté, *Domna* et *Sanc-tus* de l'autre.

17. P. III.

18. P. 14.

19. P. NAUTIN, *op. cit.*, p. 96 ; cf. p. 49-52.

20. Cela parce que l'identification aboutit à situer le supplice en Asie Mineure. M. Colin ne craint pas les inconséquences où la chose le mène. Ainsi parlera-t-il p. 177 sq. du site du tombeau des martyrs, alors que dans la lettre de 177 il est spécifié qu'il n'y a pas eu de sépulture ; les restes des martyrs ont été réduits en cendres, et les cendres elles-mêmes ont été jetées au Rhône pour que les chrétiens survivants n'aient rien à quoi se rattacher dans leur espoir en la résurrection.

celui que visait l'*Histoire auguste* ? Il y a similitude de nom. C'est peu. Il n'est pas même dit dans l'*Histoire auguste* que l'Attale mentionné ait été chrétien. Qu'on fasse l'hypothèse, d'accord ; mais ce ne serait qu'une hypothèse, plus ou moins risquée, et qu'on devrait donner pour telle. De là à une conclusion assurée il y a loin.

Il y a d'autant plus loin que, pour conclure dans ce sens, il faut récuser totalement le témoignage d'Eusèbe, alors que ce dernier est parfaitement convaincu que les événements qu'il relate se sont passés en Gaule et plus précisément à Lyon. Certes Eusèbe n'est pas infailible. M. Colin se plaît à relever que dans certains cas il s'est trompé²¹. Le tout est de savoir s'il l'a fait dans le cas présent. Or cela me paraîtrait extraordinaire.

Eusèbe de fait, ne s'est pas contenté de prendre, comme on nous dit, ses ciseaux pour découper vaille que vaille dans la lettre des chrétiens de Vienne et Lyon des morceaux susceptibles d'édifier les lecteurs de son *Histoire ecclésiastique*. S'il l'a fait, c'est qu'il attachait au document un intérêt exceptionnel. On le voit à l'ampleur de ses extraits²². Cela résulte plus encore de ce fait qu'auparavant il avait déjà inséré la pièce, mais *in extenso* cette fois, dans un de ses ouvrages, malheureusement perdu celui-ci, le *Recueil des martyrs*²³. Il lui avait adjoint alors des pièces annexes : la liste d'abord des martyrs de Lyon divisés en trois groupes : ceux qui avaient eu la tête tranchée, ceux qui avaient été exposés aux bêtes, ceux qui étaient morts en prison ; la liste ensuite des confesseurs de la foi qui avaient survécu à la persécution²⁴, car il y en avait eu. Au moment où il rédigeait l'*Histoire ecclésiastique*, Eusèbe disposait enfin de deux épîtres expédiées par les confesseurs, alors qu'ils étaient encore dans leur geôle : l'une adressée également aux chrétientés d'Asie et de Phrygie, l'autre à destination du Pape Euluthère à Rome²⁵. Eusèbe avait donc sous les yeux à ce moment-là une série imposante de documents, dont aucun ne nous arrive dans son intégrité, documents qui ont fondé la conviction de l'historien quant au théâtre des événements par lui relatés, soit Lyon en Gaule. Sur quelles bases fermes prétendre aujourd'hui que ledit historien

21. P. 22-23, 183 sq.

22. Il n'y a sans doute pas un seul document de l'antiquité chrétienne auquel Eusèbe ait pris autant pour en farcir son *Histoire ecclésiastique*.

23. Eusèbe renvoie expressément son lecteur à ce *Recueil* ; il ne craint donc pas d'être pris en faute pour les données qu'il fournit.

24. Nous n'avons plus du tout cette seconde liste, ce qui est bien fâcheux, car on pourrait grâce à elle se rendre mieux compte de l'importance de la chrétienté de Lyon à cette date.

25. On est étonné que M. Colin fasse si peu attention à ces deux lettres, comme à la documentation en général réunie par Eusèbe mais dont nous ne disposons plus. L'attitude de M. Nautin est au contraire bien différente ; cf. pour la lettre à Euluthère et la seconde lettre aux églises d'Asie et de Phrygie *op.cit.* p. 43-49.

se serait permis, cela étant, de gloser le texte de ces documents²⁶ ? A quelles fins l'aurait-il fait ? Pour mettre en vedette l'Occident ? Mais il ne connaissait pas ce dernier, nous dit-on, et il ignorait le latin²⁷. Aussi bien ne voit-on pas de quelle manière il aurait pu davantage se laisser abuser, comme M. Colin l'en accuse aussi²⁸, par les mentions qu'il y avait dans la suscription de la lettre ; comment aurait-il lu Vienne là où il aurait dû lire Sébastopolis, Lyon là où il aurait dû lire Néoclaudiopolis ? On ne voit pas²⁹. Du moins voit-on très bien, à lire la lettre attentivement, qu'une question de langues se pose dans le présent débat, mais qu'elle oblige à conclure que cette lettre de 177 n'a pu être rédigée qu'en Occident.

A propos, en effet, d'Attale, celui-ci étant réclamé par la foule pour être jeté dans l'arène, il est spécifié³⁰ que l'on lui fit faire « le tour de l'amphithéâtre, cependant qu'une tablette était portée devant lui, sur laquelle il était écrit en latin : Celui-ci est Attale le chrétien ». Comment envisager une telle inscription en Galatie, presque personne n'étant en mesure de la comprendre, voire même de la lire ? Dira-t-on que c'est le juge qui a fait établir la pancarte en conformité avec la sentence par lui rendue, voici

26. M. Colin p. 182-183 admet explicitement une glose pour la mention du Rhône dans la lettre. Pour la suscription il se permet d'écrire « qu'Éusèbe avait tendance à compléter les adresses des lettres qu'il reproduisait. » N'est-ce pas dans ce même sens que M. Colin interpréterait les précisions contenues dans la lettre en *H. E. V. I.*, 17, touchant Sanctus et en *V. I.*, 29, touchant saint Pothin ? Ainsi la fidélité d'Éusèbe comme témoin du texte qu'il cite est-elle grandement suspectée. alors que p. 23 nous lisons ceci pourtant : « Malgré cela, l'ensemble des documents transmis par Éusèbe reste une source historique de premier ordre. Dans ces chapitres de l'« Histoire ecclésiastique » qui concernent les Gaulois, on devra tout juste écarter deux ou trois noms propres ». La vérité est qu'Éusèbe sort transformé des mains de M. Colin, alors que la documentation de ce dernier est infime, comparée à celle dont bénéficiait l'évêque de Césarée.

27. P. 23 et 183. Éusèbe cependant connaissait suffisamment Lyon et Vienne, ainsi que le cours du Rhône, pour en parler d'une manière exacte. Ce qu'il aurait fait de son cru selon M. Colin, puisque en glosant et interprétant le document de base.

28. P. 183 sq.

29. M. Colin s'efforce à l'expliquer en prétendant qu'Éusèbe n'aurait pas su comprendre que Colonia Iulia Augusta désignait Sébastopolis et Colonia Claudia Néoclaudiopolis. L'historien aurait « retraduit » ces mentions « en nomenclature occidentale ». De la part d'un homme qui ne savait pas le latin et qui ignorait l'Occident, il faut avouer que l'initiative n'est pas banale. On comprendrait fort bien, à l'inverse, qu'Éusèbe eût cherché la solution comme M. Colin, du côté de l'Orient. Si tant est qu'il ait pu lire ces mentions en latin et qu'on puisse admettre que la suscription grecque ait comporté des noms de lieu en latin. En réalité Éusèbe a tellement respecté la suscription originale de la lettre, cette suscription étant libellée en grec, qu'il a laissé Vienne en tête avant Lyon et écrit : « Les chrétiens de Vienne et Lyon ». Ce qui met aujourd'hui les critiques à la torture pour expliquer cette anomalie. M. Nautin a sa solution personnelle touchant ce point (*op. cit.*, p. 93-95), savoir que le rédacteur de la lettre de 177 serait saint Irénée et que celui-ci aurait été d'abord évêque à Vienne avant de le devenir de surcroît à Lyon après le décès de saint Pothin. Solution bien inattendue pour qui lit Éusèbe sans prévention.

30. *H. E.*, V, 1, 44.

qu'un peu plus loin dans la lettre³¹, toujours à propos d'Attale, nous lisons ceci : « Alors qu'il se trouvait assis sur la chaise de fer et qu'il grillait, tandis que de son corps montait une fumée de graisse, il dit en latin à la foule : « C'est ce que vous faites, qui est de l'anthropophagie ; nous, nous ne mangeons pas d'homme et ne faisons non plus rien de mal ». On lui demanda : « Quel nom a Dieu ? » — « Dieu n'a pas de nom comme en a un homme » répondit-il. » Voilà donc un dialogue entre Attale et la foule, le tout en latin, avec initiative d'Attale d'employer cette langue³². S'il l'emploie, le martyr a évidemment un but : se faire entendre du plus grand nombre des assistants. De fait, la multitude lui donne la réplique, après avoir fort bien entendu. Nous sommes manifestement dans une région où le latin est couramment parlé, plus couramment que le grec, à tenir compte de l'ensemble de la population. L'Attale en question n'est donc pas celui qui a été condamné en Asie par Arrius Antoninus, mais un Attale de Pergame, qui, vivant maintenant dans la région lyonnaise, s'était mis au latin pour se faire mieux entendre. La donnée est très remarquable. Elle suffirait à montrer combien la thèse de M. Colin est osée.

Le manifeste également ce fait que la thèse entraîne comme conséquence inéluctable que saint Irénée n'a pas été évêque à Lyon mais en Galatie³³. Or, lorsque dans l'antiquité on parle du siège épiscopal d'Irénée, on nomme régulièrement Lyon³⁴. Un tel accord aurait dû mettre en garde l'auteur de la théorie nouvelle³⁵. Pour avoir le contexte d'une mention historique il ne suffit pas d'interroger les inscriptions, si estimable que soit une telle

31. *Ib.*, 52.

32. Si la lettre mentionne, dans le cas, que le dialogue a commencé en latin, c'est manifestement que le fait est insolite. Le reste des dialogues tels qu'ils sont rapportés s'est déroulé en grec.

33. M. Colin dans son article de *L'antiquité classique* accepte la conséquence avec enthousiasme, mais il n'a pas mesuré exactement ce qui s'ensuivrait, pour les relations d'Irénée avec l'église de Rome par exemple.

34. Ainsi fait un Sévère d'Antioche, personnage qui est pourtant très averti dans ces matières.

35. Cet autre fait aurait pu l'impressionner que l'*Adversus haereses* de saint Irénée ne nous arrive au complet que par le canal de l'Occident, par une version latine qui est antérieure à 420. Les Grecs au contraire n'ont pas su conserver l'ouvrage en grec. Tout au plus l'ont-ils passé aux Arméniens, pour une traduction des deux derniers Livres tout au moins. Dans cette traduction, il est vrai, M. Colin aurait peut-être trouvé un confirmatur de l'épiscopat en Galatie.

préoccupation, il faut aussi, et au moins autant, se préoccuper de rassembler toutes les données littéraires du problème et les examiner à fond. Je ne pense pas que M. Colin l'ait fait³⁶. D'où vient que, sans admettre toutes les vues de M. Nautin³⁷, j'estime qu'il y a beaucoup à prendre dans celles-ci, tandis que M. Colin a malheureusement trop négligé les données littéraires pour qu'on puisse lui accorder du crédit.

G. JOUASSARD.

36. M. Colin s'est si peu préoccupé de réunir toute la documentation littéraire utile pour sa thèse, que, d'après lui, il n'y aurait eu aucun témoin ancien à nous parler des martyrs de Lyon avant Grégoire de Tours. Or, sans compter Rufin, il est un autre témoin latin à faire intervenir ici, le fameux Eusèbe gallican, qu'on croit aujourd'hui être Fauste de Riez. Dans sa collection se trouve un sermon sur Sainte Blandine (le voir édité sous le nom d'Eucher dans *PL*, 50, col. 859 C-861 D, avant un autre sermon lyonnais sur Epipode et Alexandre (cf. *PLS*, Vol. III, col. 547 et 549) où il est question de Focinus, notre saint Pothin, et du Rhône.

37. J'aurais du mal à admettre la rédaction de la lettre de 177 par saint Irénée, comme l'épiscopat de celui-ci à Vienne.